

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 26 JUIN 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

N° 2018-50

Compte rendu affiché le **04 JUL. 2018**

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 20 juin 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET
OPERATION DE
LOGEMENT SOCIAL PAR
ALLIADÉ HABITAT -
5 GRANDE RUE DE
SAINT CLAIR -
PARTICIPATION
FINANCIERE DE LA VILLE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, M. DIALLO (par proc. à M. JOINT), Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. PETIT jusqu'à l'élection du secrétaire incluse), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme MAINAND), Mme NICAISE (par proc. à Mme CARRET), Mme HAMPARSOUMIAN, M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. THEVENOT), Mme ROQUES (par proc. à Mme ROUCHON), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE (par proc. à M. JOUBERT jusqu'au vote des PV inclus), M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : C. TOLLET

ALLIADÉ HABITAT est une société du groupe Action Logement. Elle est le premier opérateur en matière de logement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Son patrimoine locatif est constitué de 45 000 logements, répartis sur ce territoire.

A Caluire et Cuire, ALLIADÉ HABITAT dispose, au dernier inventaire S.R.U., de 119 logements notamment dans le quartier de Saint Clair, aux n° 75 et 155 bis de la grande rue, et au 2 montée du Petit Versailles, à Cuire le bas, au 27 quai Clemenceau, et à Cuire le haut, au 42 rue Coste.

Le bailleur s'est porté récemment acquéreur d'un bâtiment comportant 13 logements et un commerce au 5 grande rue de Saint Clair et va réaliser une opération de réhabilitation. Ces biens sont répartis en 9 P.L.U.S. et 4 P.L.A.i..

Pour permettre l'équilibre financier du projet, le bailleur sollicite de la Ville une participation financière globale de 16 898,70 €, soit 11 497,85 € au titre des P.L.U.S. et 5 400,85 € pour les P.L.A.i..

Ces montants sont calculés sur la base de 35 €/m² de surface utile.

Ces logements seront intégrés dans le décompte effectué au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) et le montant de la subvention pourra venir en déduction, le cas échéant, du prélèvement prévu par l'article L.302-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 41 voix pour et 2 abstentions,

- APPROUVE

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logement social réalisée par Alliage Habitat au 5 grande rue de Saint-Clair (9 P.L.U.S. et 4 P.L.A.i),

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière,

- DIT

que la dépense de 16 898,70 € sera inscrite au budget de l'exercice 2019, au compte fonction 72 – nature 2042 – AP04.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **04 JUIL. 2018**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE
Philippe COCHET

